

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00037 Numéro SIREN : 807 567 698 Nom ou dénomination : CORELISE
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005627

« CORELISE »

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000

Siège social : 28 Avenue des Australiens
Lieudits « Au Carrefour » et « Saint Denis »
80200 PERONNE

807 567 698 RCS AMIENS

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE**

26 JUL. 2023

AMIENS

80 - 02

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU MERCREDI 31 MAI 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter à la réserve facultative, le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2023, s'élevant à € 523 888,99.

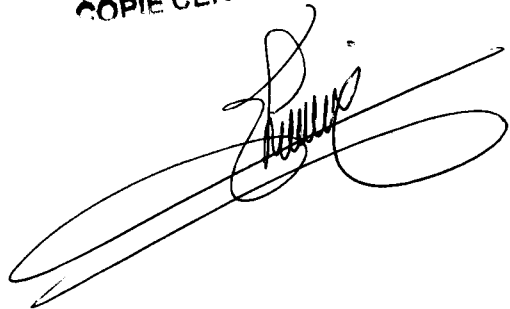
En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €. 4 000 soit 10 % du capital,
- la réserve facultative est portée de €. 314 701,58 à €.838 590,57.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale déclare qu'aucun dividende n'a été distribué aux Associés, au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the 'COPIE CERTIFIEE CONFORME' stamp.

« CORELISE »

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

26 JUIL. 2023

AMIENS
80 - 02

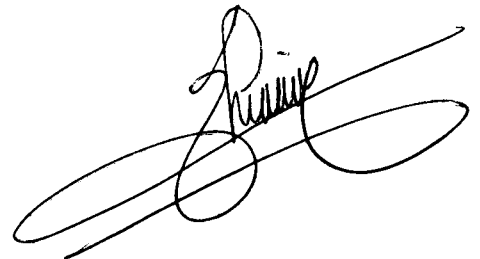
Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège social : 28 Avenue des Australiens
Lieudits « Au Carrefour » et « Saint Denis »
80200 PERONNE

807 567 698 RCS AMIENS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. L...', written over a horizontal line.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>Sas CORELISE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>Avenue des Australiens 80200 PERONNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>80756769800020</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/01/2023</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	8 788
	Frais de développement*	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	101 078
	Fonds commercial (1)	AH	2 919 600
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	360 915
	Constructions	AP	9 286 572
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 300 894
	Autres immobilisations corporelles	AT	802 123
Immobilisations en cours	AV	139 711	
Avances et acomptes	AX		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	75 636
	Prêts	BF	
Autres immobilisations financières*	BH	38 791	
TOTAL (II)		BJ	16 034 108
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	15 733
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	1 906 234
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	320 301
	Autres créances (3)	BZ	286 326
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
Disponibilités	CF	1 371 768	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	154 377	
TOTAL (III)		CJ	4 054 738
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	20 088 846
		1A	4 878 319
			15 210 527
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
		(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Sas CORELISE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	314 702	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	523 889	
	Subventions d'investissement			DJ	35 397	
	Provisions réglementées *			DK	14 190	
	TOTAL (I)			DL	932 178	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	20 242	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	20 242	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9 937 439	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	870 737	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	10 894	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 270 963	
	Dettes fiscales et sociales			DY	957 181	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	95 132	
	Autres dettes			EA	113 972	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 788	
TOTAL (IV)			EC	14 258 107		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	15 210 527		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 316 606
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 700 000	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Sas CORELISE							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	37 727 318	FB		FC	37 727 318		
	Production vendue { biens * services *	FD	360 203	FE		FF	360 203		
		FG	799 488	FH		FI	799 488		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	38 887 009	FK		FL	38 887 009		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	22 695		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	87 221		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	213 349		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	39 210 274	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	31 944 539	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	14 960	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	215 939	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	-4 273	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 525 453	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	366 749	
	Salaires et traitements *						FY	2 602 649	
	Charges sociales (10)						FZ	628 678	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	835 653	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	26 615
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	50 804	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	38 207 766	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 002 509		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	146	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	146		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	194 594	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	194 594		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-194 448		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	808 061		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>Sas CORELISE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 674	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 565	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	18 471	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	29 710	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	22 312	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 896	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	24 208	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 502	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	121 945	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	167 729	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	39 240 131	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	38 716 242	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	523 889	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	11 891
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	20 069
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	1 824
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	42 739	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	47 094	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	59 954	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 533	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Ecart positif s/sinistres			3 080	
Gains s/sinistres location E			100	
Pr s/ex ant - locations			9	
Pr s/ex ant - imp et taxes autres			1 485	
QP subv d'invest vir au résultat			6 565	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Sous traitance			8 242	
Cotisations			7 286	
Part pub			4 541	
Sous traitance		2 534		
Entretien réparation		2 716		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Sas CORELISE		Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	8 788	D8			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	3 020 678	KE			
CORPORELLES	Terrains			KG	360 915	KH			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	9 102 827	KK			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN			
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP	231 679	KQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	6 200	KS	2 243 237	KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	714 703	KW			
		Matériel de transport *		KY		KZ			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	78 368	LC			
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF			
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI				
	Avances et acomptes		LK		LL				
	TOTAL III		LN	12 731 729	LO				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M			
		Autres participations		8U		8V			
Autres titres immobilisés		1P	75 639	1R					
Prêts et autres immobilisations financières		1T	12 800	1U					
TOTAL IV		LQ	88 439	LR					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	15 849 634	ØH			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
				par virements de poste à poste 1		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ	8 788		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	3 020 678		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	360 915		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	47 934	MB	9 054 893	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	231 679	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	2 300 894		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	714 703	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	87 421	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	139 711	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		
	TOTAL III		IY		NG	47 934	NH	12 890 215	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
		Autres participations		IO		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés		I1		2B	2 595	2C	75 636		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	38 791		
TOTAL IV		I3		NJ	2 595	NK	114 427		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	50 529	ØL	16 034 108

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas CORELISE						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/01/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice			Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>Sas CORELISE</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY	8 788	EL		EM		EN	8 788		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	100 085	PF	993	PG		PH	101 078		
TOTAL I		RK	108 873	RM	993	RN		RO	109 866		
Terrains		PI	837	PJ	897	PK		PL	1 734		
Constructions	Sur sol propre	PM	2 440 576	PN	573 098	PO		PQ	3 013 674		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	70 226	PW	13 059	PX		PY	83 285		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 072 539	QA	174 195	QB		QC	1 246 734		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	252 895	QE	67 802	QF		QG	320 697		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	66 753	QM	5 610	QN		QO	72 363		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	3 903 826	QV	834 660	QW		QX	4 738 486		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	4 012 699	ØP	835 653	ØQ		ØR	4 848 352		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS		REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	1 896	S6	S7	S8	S9				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	1 896	X3	X4	X5	X6	X7				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	1 896	NQ	NR	NS	NT	NU				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	1 896	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)					
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *										
	Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise Sas CORELISE Néant ☐ *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	12 295	TM	1 896	TN			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ			
	TOTAL I	3Z	12 295	TS	1 896	TT		TU	14 190
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	38 713	5W		5X	18 471	5Y	20 242
	TOTAL II	5Z	38 713	TV		TW	18 471	TX	20 242
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	27 267	6P	17 213	6R	27 267	6S	17 213
	Sur comptes clients	6T	3 351	6U	768	6V		6W	4 120
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	8 634	6Z		7A	8 634
	TOTAL III	7B	30 618	TY	26 615	TZ	27 267	UA	29 967
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	81 626	UB	28 511	UC	45 738	UD	64 399
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières exceptionnelles }		UE	26 615	UF	27 267			
			UG		UH				
			UJ	1 896	UK	18 471			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE *

DGFIP N° 2057 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : Sas CORELISE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	38 791	UV		UW	38 791			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	3 728		3 728					
	Autres créances clients		UX	316 573		316 573					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 902		1 902					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	78 020		78 020					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	67 211		67 211					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	139 193		139 193					
	Charges constatées d'avance		VS	154 377		154 377					
TOTAUX		VT	799 795	VU	761 004	VV	38 791				
RENVUIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	243 767		243 767						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	9 693 673		2 763 065		3 696 320		3 234 287		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 514		3 514						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 270 963		2 270 963						
Personnel et comptes rattachés		8C	434 501		434 501						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	196 545		196 545						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	6 183		6 183						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	43 952		43 952						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	276 000		276 000						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	95 132		95 132						
Groupe et associés (2)		VI	867 224		867 224						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	113 972		113 972						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	1 788		1 788						
TOTAUX		VY	14 247 213	VZ	7 316 606		3 696 320		3 234 287		
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	46 431	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 286 104	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 25 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 10 ans
- Logiciels informatiques	1 à 5 ans
- Agencement et aménagement terrains	6 à 10 ans
- Constructions	5 à 20 ans
- Agencement, aménagement, installat	5 à 10 ans
- Matériels de bureau et info	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023 dont le total est de 15 210 527,26 Euros, dégage un bénéfice de 523 888,99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

4



CORELISE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL 40 000€
SIEGE SOCIAL : Avenue des Australiens 80200 PERONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIFS A L'EXERCICE CLOS
AU 31 JANVIER 2023

P A R I S C E R G Y P O N T O U S I N A S R S H A S H O U R V A N N I S D I I O S

CORELISE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL 40 000€
SIEGE SOCIAL : Avenue des Australiens 80200 PERONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Janvier 2023

Aux actionnaires de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale en date du 15 juillet 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CORELISE relatifs à l'exercice clos le 31 Janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Février 2022 jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur en date du 14 avril 2023.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cergy Pontoise
Le 15 mai 2023

Signé électroniquement le 16/05/2023 par
Veronique Pizzaferr
La commissaire aux comptes
Grégoire & Associés

Grégoire Associés

Veronique Pizzaferr
Commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

Bilan

BILAN

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01 2023

ACTIF

	Valeurs au 31/01/23		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/01/22	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			19		19
Frais d'établissement	8 788	8 788			
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	101 078	101 078		993	
Fonds commercial (1)	2 919 600			2 919 600	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			54		57
Terrains	360 915	1 734		360 078	
Constructions	9 286 572	3 096 959		6 823 704	
Installations tech., matériel & outillages	2 300 894	1 246 734		1 170 697	
Autres immobilisations corporelles	802 123	393 060		473 423	
Immobilisations corporelles en cours	139 711			139 711	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			1		1
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	75 636			75 639	
Prêts					
Autres immobilisations financières	38 791			12 800	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	16 034 108	4 848 352	74	11 836 935	77
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			13		12
Matières premières et autres appro	15 733			11 459	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 906 234	17 213		1 893 927	
Avances et acomptes versés sur commandes		8 634			
Créances			4		5
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	320 301	4 120		444 588	
Autres créances (3)	286 326			313 118	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 371 768		9	796 461	5
Charges constatées d'avance (3)	154 377		1	154 920	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 054 738	29 966	26	3 614 474	23
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	20 088 846	4 878 319	100	15 451 409	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN (SUITE)

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/01/23	% du passif	Valeurs au 31/01/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 40 000)	40 000		40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		2		
Réserve légale	4 000			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	314 702			
Report à nouveau			-29 052	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	523 889	3	347 753	2
SITUATION NETTE	882 591	6	358 702	2
Subventions d'investissement	35 397		41 962	
Provisions réglementées	14 190		12 295	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	932 178	6	412 958	3
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	20 242		38 713	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	20 242		38 713	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 937 439	65	11 177 159	72
Emprunts et dettes financières diverses (3)	870 737	6	951 014	6
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 894		4 211	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 270 963	15	1 945 448	13
Dettes fiscales et sociales	957 181	6	747 392	5
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	95 132	1	57 954	
Autres dettes	113 972	1	114 799	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 788		1 760	
TOTAL DETTES	14 258 107	94	14 999 737	97
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	15 210 527	100	15 451 409	100
(1) Dont à plus d'un an	6 930 607		8 122 461	
(1) Dont à moins d'un an	7 316 606		6 877 276	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 700 000		1 700 000	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTES ANNUELS

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

	Du 01/02/22 Au 31/01/23	% CA	Du 01/02/21 Au 31/01/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	37 727 318	97	30 501 013	97	7 226 306	24
Production vendue (biens et services)	1 159 690	3	1 003 516	3	156 175	16
Montant net du chiffre d'affaires	38 887 009	100	31 504 528	100	7 382 480	23
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	22 695		17 407		5 288	30
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	87 221		142 415		-55 194	-39
Autres produits	213 349	1	119 069		94 280	79
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	39 210 274	101	31 783 420	101	7 426 855	23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	31 595 145	81	25 454 017	81	6 141 128	24
Variation de stocks	14 960		-201 506	-1	216 467	107
Achats de matières premières et autres approvisionnements	215 939	1	174 366	1	41 573	24
Variation de stocks	-4 273		-2 657		-1 616	-61
Autres achats et charges externes	1 874 847	5	1 700 280	5	174 568	10
Impôts, taxes et versements assimilés	366 749	1	332 092	1	34 657	10
Salaires et traitements	2 602 649	7	2 279 241	7	323 408	14
Charges sociales	628 678	2	550 518	2	78 161	14
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	835 653	2	838 508	3	-2 855	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	26 615		30 618		-4 003	-13
Dotations aux provisions						
Autres charges	50 804		22 334		28 469	127
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	38 207 766	98	31 177 810	99	7 029 956	23
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 002 509	3	605 610	2	396 899	66

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice ou perte transférée

Perte ou bénéfice transféré

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

20 069
42 739

18 466
10 376

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

	Du 01/02/22 Au 31/01/23	% CA	Du 01/02/21 Au 31/01/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	146		7 988		-7 842	-98
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	146		7 988		-7 842	-98
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	194 594	1	161 778	1	32 817	20
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	194 594	1	161 778	1	32 817	20
RÉSULTAT FINANCIER	-194 448	-1	-153 789		-40 659	-26
RÉSULTAT COURANT avant impôts	808 061	2	451 820	1	356 240	79
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	4 674		2 027		2 647	131
Sur opérations en capital	6 565		10 558		-3 993	-38
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	18 471		54 217		-35 746	-66
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 710		66 802		-37 092	-56
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	22 312		3 547		18 765	529
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	1 896		20 367		-18 471	-91
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 208		23 914		294	1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 502		42 888		-37 386	-87
Participation des salariés aux résultats	121 945		83 105		38 840	47
Impôt sur les bénéfices	167 729		63 850		103 879	163
TOTAL DES PRODUITS	39 240 131	101	31 858 210	101	7 381 921	23
TOTAL DES CHARGES	38 716 242	100	31 510 457	100	7 205 786	23
Bénéfice ou Perte	523 889	1	347 753	1	176 136	51

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE LÉGALE

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

Annexe légale

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023 dont le total est de 15 210 527,26 Euros, dégage un bénéfice de 523 888,99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 25 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 10 ans
- Logiciels informatiques	1 à 5 ans
- Agencement et aménagement terrains	6 à 10 ans
- Constructions	5 à 20 ans
- Agencement, aménagement, installat	5 à 10 ans
- Matériels de bureau et info	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS CORELTSE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	8 788		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 020 678		
	Terrains		360 915		
	Sur sol propre		9 102 827		
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		231 679		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 243 237		57 658
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		714 703		
	Autres immos corporelles				
CORP.	Matériel de transport				9 052
	Matériel de bureau & mobilier informatique		78 368		
	Emballages récupérables & divers				139 711
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	12 731 729		206 420
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		75 639		2 592
	Prêts et autres immobilisations financières		12 800		25 991
		TOTAL	88 439		28 583
TOTAL GENERAL			15 849 634		235 003

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			8 788	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			3 020 678	
	Terrains				360 915	
	Sur sol propre			47 934	9 054 893	
	Constructions					
	Sur sol d'autrui				231 679	
	Inst. gal. agen. amé. cons				2 300 894	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				714 703	
	Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles					
CORP.	Matériel de transport				87 421	
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours				139 711	
	Avances et acomptes					
		TOTAL		47 934	12 890 215	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés			2 595	75 636	
	Prêts & autres immob. financières				38 791	
		TOTAL		2 595	114 427	
TOTAL GENERAL				50 529	16 034 108	

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commercial	2 919 600			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	2 919 600			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)				

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	8 788			8 788
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	100 085	993		101 078
TOTAL	108 873	993		109 866
Terrains	837	897		1 734
Sur sol propre	2 440 576	573 098		3 013 674
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	70 226	13 059		83 285
Inst. techniques matériel et outil. industriels	1 072 539	174 195		1 246 734
Inst. générales agencem. amén.	252 895	67 802		320 697
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	66 753	5 610		72 363
Emballages récupérables divers				
TOTAL	3 903 826	834 660		4 738 486
TOTAL GENERAL	4 012 699	835 653		4 848 352

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.	1 896						1 896
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL	1 896						1 896
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL	1 896						1 896
Total général non ventilé		1 896					1 896

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES PROVISIONS

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	12 295	1 896		14 190
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	12 295	1 896		14 190
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	38 713		18 471	20 242
	TOTAL	38 713		18 471	20 242
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	27 267	17 213	27 267	17 213
	Sur comptes clients	3 351	768		4 120
	Autres provisions pour dépréciation		8 634		8 634
	TOTAL	30 618	26 615	27 267	29 967
	TOTAL GÉNÉRAL	81 626	28 511	45 738	64 399
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		26 615	27 267	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles		1 896	18 471	
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ETAT DES CRÉANCES

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
AL II IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	38 791		38 791
	Clients douteux ou litigieux	3 728	3 728	
	Autres créances clients	316 573	316 573	
AL II CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 902	1 902	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	78 020	78 020	
	coll. publiques	67 211	67 211	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	139 193	139 193	
	Charges constatées d'avance	154 377	154 377	
TOTAUX		799 795	761 004	38 791
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ETAT DES DETTES

Sas CORELISE

Du 01/02, 2022 au 31/01/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	243 767	243 767		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	9 693 673	2 763 065	3 696 320	3 234 287
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	3 514	3 514		
Fournisseurs & comptes rattachés	2 270 963	2 270 963		
Personnel & comptes rattachés	434 501	434 501		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	196 545	196 545		
Etat & Impôts sur les bénéfices	6 183	6 183		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	43 952	43 952		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	276 000	276 000		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	95 132	95 132		
Groupe & associés (2)	867 224	867 224		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	113 972	113 972		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 788	1 788		
TOTAUX	14 247 213	7 316 606	3 696 320	3 234 287
renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	46 431			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 286 104			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	154 377
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	154 377

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	27 751
Autres créances	53 774
Disponibilités	
TOTAL	81 525

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01, 2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 788
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 788

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 629
Emprunts et dettes financières divers	22 437
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 866
Dettes fiscales et sociales	794 952
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 021 883

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 000,00	10,00

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	37 727 318		37 727 318
Production vendue (biens et services)	1 159 690		1 159 690
Chiffre d'affaires	38 887 008		38 887 008

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 002 509	1 055 992	263 998	738 511
RÉSULTAT FINANCIER	-194 448	-194 448	-48 612	-145 836
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	5 502	5 502	1 376	4 126
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-121 945	-83 105	-20 776	-101 169
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-28 256	28 256
TOTAL	691 618	783 941	167 730	523 888

ETAT DES CRÉDITS-BAILS

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	45 000	43 275	1 725	
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	45 000	43 275	1 725	

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES		Total
		Exercice		
Autres immobs. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	48 707	1 593		50 300
Autres immobs. corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	48 707	1 593		50 300

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL								

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 184 529,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les méthodes de calcul sont les suivantes :

- Condition : (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite : 65 ans
- Méthode de calcul : droits accumulés avec projection salariale (progression : 2%)
- Rotation : lente
- Taux d'actualisation retenu : 2,75% (taux OAT 10 ans)
- Convention collective n°3305 : commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 24% a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	2 173 940					2 173 940
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	2 173 940					2 173 940
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions			184 529			184 529
TOTAL	2 173 940		184 529			2 358 469

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas CORELIS

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société	7 108 954					7 108 954
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL	7 108 954					7 108 954

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 880 000	3 880 000
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	3 880 000	3 880 000

EFFECTIF

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	31/01/2023	31/01/2022
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Agents de maîtrise	12,00	13,00
Employés et techniciens	80,00	74,00
Ouvriers		
Total	94,00	89,00

Afin de disposer d'une information pertinente, l'effectif indiqué ci-dessus a été calculé en équivalent temps plein (ETP).

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 02/22 au 01/23	Exercice 02/21 au 01/22	Exercice 02/20 au 01/21	Exercice 02/19 au 01/20	Exercice 02/18 au 01/19
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	38 887 009	31 504 528	24 244 242	24 467 472	24 076 421
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 631 989	1 308 455	843 416	603 848	690 400
Impôts sur les bénéfices	167 729	63 850	-30 603	-38 379	-95 492
Participation des salariés due au titre de l'exercice	121 945	83 105			
Résultat net (C)	523 889	347 753	220 815	140 554	264 327
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	818 426	813 747	653 203	501 673	521 565
Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	408,00	327,11	210,85	150,96	172,60
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	335,58	290,38	218,50	160,56	196,47
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	130,97	86,94	55,20	35,14	66,08
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	94	89	84	66	66
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 602 649	2 279 241	2 118 771	1 791 180	1 743 041
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	628 678	550 518	473 942	433 505	508 803

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sds CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	40 000			40 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale		4 000		4 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		314 702		314 702
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-29 052	29 052		
Résultat de l'exercice	347 753	523 889	347 753	523 889
Subventions d'investissement	41 962		6 565	35 397
Provisions réglementées	12 295	1 896		14 190
TOTAL	412 958	873 538	354 318	932 178

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
671200	Pénalités amend fisc pénales	753	
671800	Autr charg except / op gestion	143	
672613	Ch/ex ant - locations	293	
672635	Ch/ex ant - imp & tax aut état	2 371	
672645	Ch/ex ant - charg soc & prévoy	17 718	
672647	Ch/ex ant - autres charg soc	1 034	
687250	Dotat amort dérogatoires	1 896	
771810	Ecart s positifs s/sinistres		3 080
771811	Gains s/sinistres location E		100
772613	Pr s/ex ant - locations		9
772635	Pr s/ex ant - imp et tax autr		1 485
777000	Q-P subv d'invest vir au résul		6 565
787500	Repr s/provis risq ch exc		18 471
	TOTAL	24 208	29 710

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Sas CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
652611	Ch /ex ant - sous traitance	2 534	
652615	Ch /ex ant - entretien répar	2 716	
652622	Ch /ex ant - rem interm hono	3 000	
652623	Ch /ex ant - publicité	31 067	
652628	Ch /ex ant - cotis & divers	3 422	
672613	Ch/ex ant - locations	293	
672635	Ch/ex ant - imp & tax aut état	2 371	
672645	Ch/ex ant - charg soc & prévoy	17 718	
672647	Ch/ex ant - autres charg soc	1 034	
752611	Pr s/ex ant - sous traitance		8 242
752628	Pr s/ex ant - cotisations		7 286
752706	Pr s/ex ant - part pub		4 541
754410	Rentrées s/chq impay exerc ant		300
772613	Pr s/ex ant - locations		9
772635	Pr s/ex ant - imp et tax autr		1 485
TOTAL		64 154	21 863

TRANSFERTS DE CHARGES

SJS CORELISE

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION		MONTANT
791607	Transf de chg - ach march	46 094
791615	Transf de chg - sinistres	5 903
791642	Trans de ch - remb IJ prévoy	7 957
TOTAL		59 954